

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Vite-des-infos-54374>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°77 > **Vite des infos !**

8 juin 2018

Vite des infos !

EPR : Anomalies sur les soudures du circuit secondaire

En avril dernier, EDF a annoncé la détection de nouveaux défauts dans les soudures du circuit secondaire du réacteur EPR de Flamanville (pourtant contrôlées et déclarées conformes). Il ne s'agit pas d'un problème anodin : les équipements concernés sont normalement censés présenter une qualité de fabrication impeccable, dans la mesure où leur rupture aurait des conséquences gravissimes. Aucun défaut ne saurait normalement être toléré. L'Autorité de sûreté nucléaire a pointé du doigt une organisation et des conditions de travail nuisibles à la qualité de réalisation des contrôles.

Rappelons que fin février, d'autres anomalies avaient également été déclarées : déjà, des soudures mal faites, mais aussi des problèmes de fabrication sur des pompes, et problèmes de corrosion sur des tuyauteries du système de refroidissement, et ce malgré des réparations effectuées. Sans oublier les défauts de la cuve du réacteur ! EDF, qui a déjà déposé son dossier de demande de mise en service partielle de l'EPR, avait annoncé les essais à chaud pour l'été 2018 et un démarrage à la fin de l'année. Mais l'exploitant va très probablement devoir revoir son calendrier pour (encore) rafistoler ce réacteur "dernier cri"...



Débat sur l'énergie : le nucléaire et la baisse de la consommation oubliés !

Du 19 mars au 30 juin 2018 a lieu le débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui doit définir la politique énergétique de la France jusqu'en 2023 et doit permettre de remplir les objectifs fixés par la loi sur la transition énergétique. Mais s'agit-il vraiment de mettre en débat la politique énergétique du gouvernement, ou juste de faire de la communication ? Les ONG dénoncent un débat aux dés pipés, avec un dossier rédigé par le ministère de la Transition écologique et solidaire - censé apporter les données nécessaires aux discussions - biaisé et incomplet. La question pourtant centrale de la sortie du nucléaire est escamotée et les scénarios de forte réduction de la consommation énergétique oubliés ! La liste de réacteurs à fermer avant 2025 ou 2028 n'est pas au programme de la PPE, et les scénarios de RTE (Réseau de Transport d'électricité) retenus impliquent une prolongation de certains réacteurs au-delà de 50 ans, faisant fi des problèmes de sûreté, du vieillissement du parc, et de la production de nouveaux déchets radioactifs...



Gravelines : des tuyauteries d'évacuation illégales poussent comme des champignons !

En toute discrétion - et en toute illégalité - la centrale nucléaire de Gravelines (Nord) s'est équipée d'une dizaine de canalisations clandestines pour évacuer dans la mer des rejets liquides potentiellement contaminés. Lors de la découverte de ces tuyauteries, en 2016, l'Autorité de sûreté nucléaire avait exigé leur suppression. En vain. En décembre 2017, certaines avaient été provisoirement détournées vers d'autres canalisations... mais les pompes censées permettre l'acheminement de leurs rejets n'étaient pas en état de fonctionner. Quant aux autres, les rejets liquides qu'elles charriaient ne faisaient pas l'objet d'un contrôle rigoureux, notamment concernant la radioactivité. L'une des canalisations n'était ni étanche, ni équipée d'un filtre. Cette négligence d'EDF a peut-être déjà débouché sur une pollution chimique ou radioactive des eaux. Ces problèmes ne sont pas isolés : les négligences à la centrale de Gravelines vis-à-vis de la sûreté sont récurrentes (plusieurs fuites de tritium en 2013 et 2014). Pour faire cesser cette impunité, le Réseau "Sortir du nucléaire" et d'autres associations ont déposé plainte contre EDF et le directeur du site en janvier 2018.



Le nucléaire, ça ne paie plus !

En mars 2018, l'entreprise américaine First Energy a annoncé la fermeture de trois réacteurs dans l'Ohio. Motif ? Malgré "des mesures agressives pour réduire les coûts", leur électricité était devenue beaucoup trop coûteuse à produire en l'absence de subventions. Cette décision n'est pas une exception aux États-Unis, où, ces dernières années, plusieurs firmes ont renoncé à prolonger des centrales vieillissantes pour des raisons économiques.